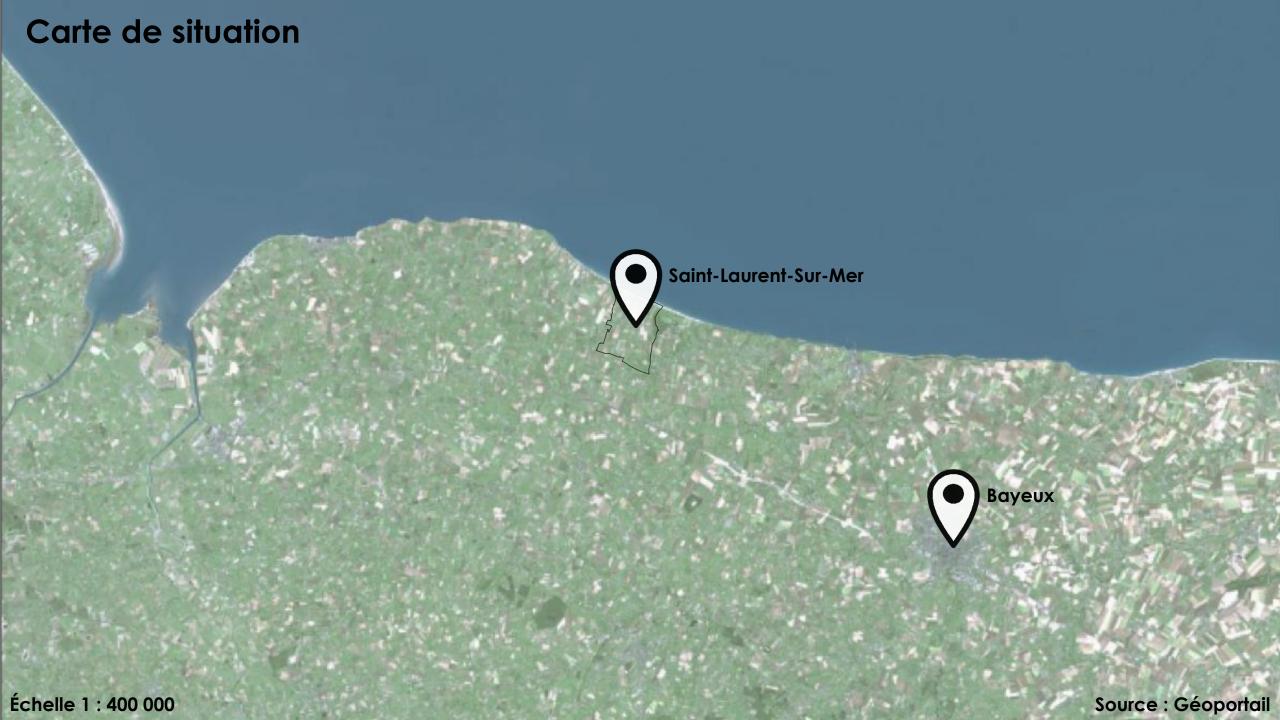
Atelier « Urbanisation & Littoral »

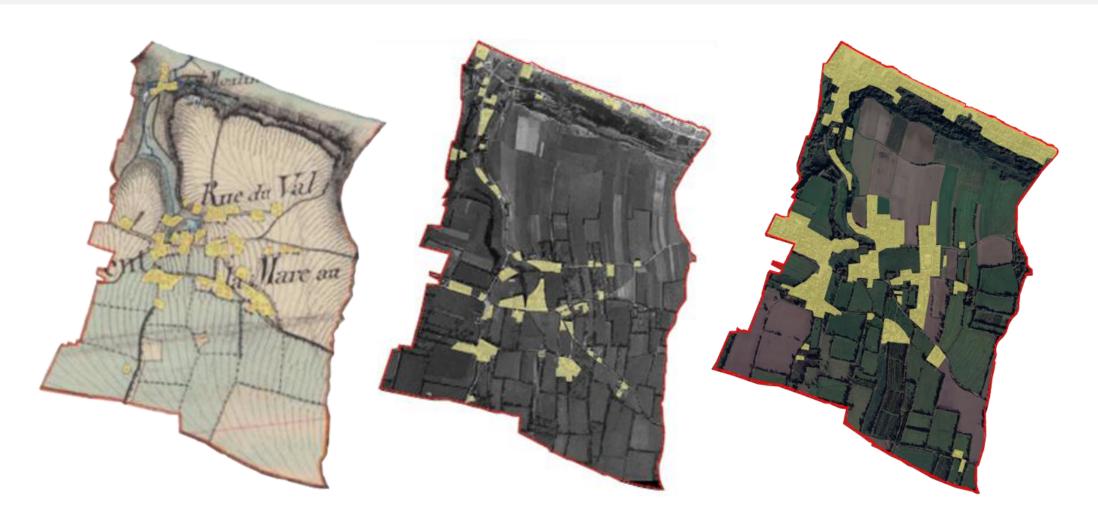
Etude de la commune de Saint-Laurent-sur-Mer (14)
Un premier bilan de la phase diagnostic



1-Données historiques sur la commune & les besoins de développement urbain (habitat / tourisme)



Données historiques sur la commune : évolution urbaine

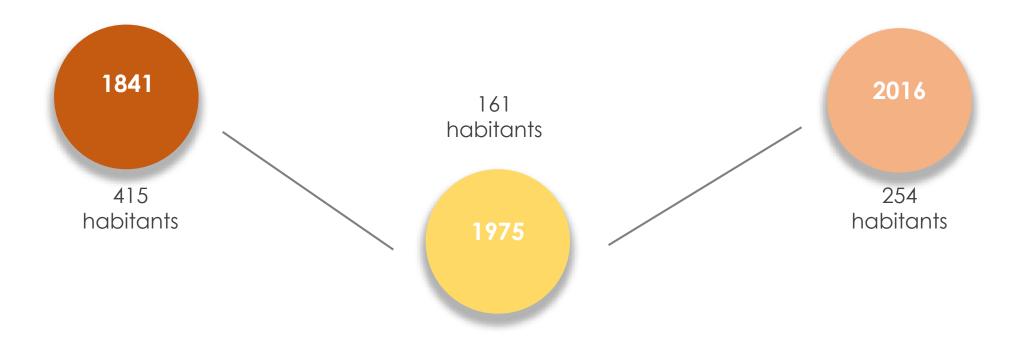


Carte d'Etat Major (1820-1866)

Photographie aérienne (1965)

Photographie aérienne (2015)

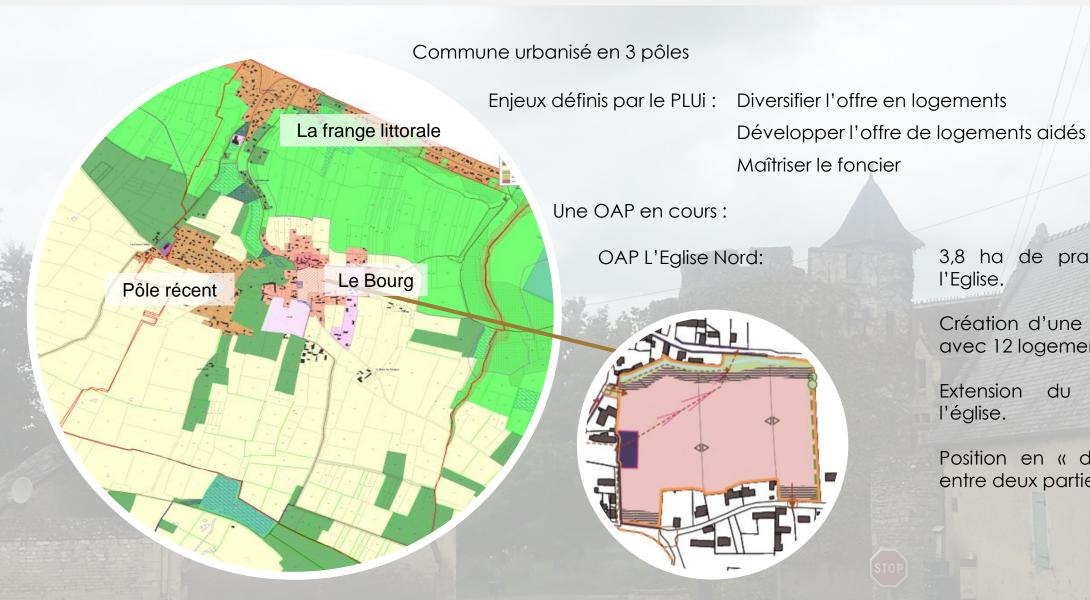
Données historiques sur la commune : évolution démographique



Les besoins de développement urbain : l'habitat



Les besoins de développement urbain : l'habitat



3,8 ha de prairie à l'Est de l'Eglise.

Création d'une zone d'habitat avec 12 logements minimum.

Extension du cimetière de l'église.

Position en « dente creuse » entre deux parties du bourg.

Les besoins de développement urbain : le tourisme





Une offre touristique variée qui repose sur un patrimoine bâti, historique, religieux, naturel et culturel.

Un patrimoine qualitatif sur tout le territoire de l'Intercommunalité.

Un héritage historique marquant:

- Cimetière US de Colleville-sur-Mer
- Musée Mémorial Omaha Beach à Saint-Laurent-sur-Mer
 - Musée D-Day Omaha Beach à Vierville-sur-Mer

Une façade littorale alternée entre vastes plages de sable, dunes et falaises avec une offre d'activités nautiques.

Hébergement touristique déjà bien implanté à Saint-Laurent-Sur-Mer:

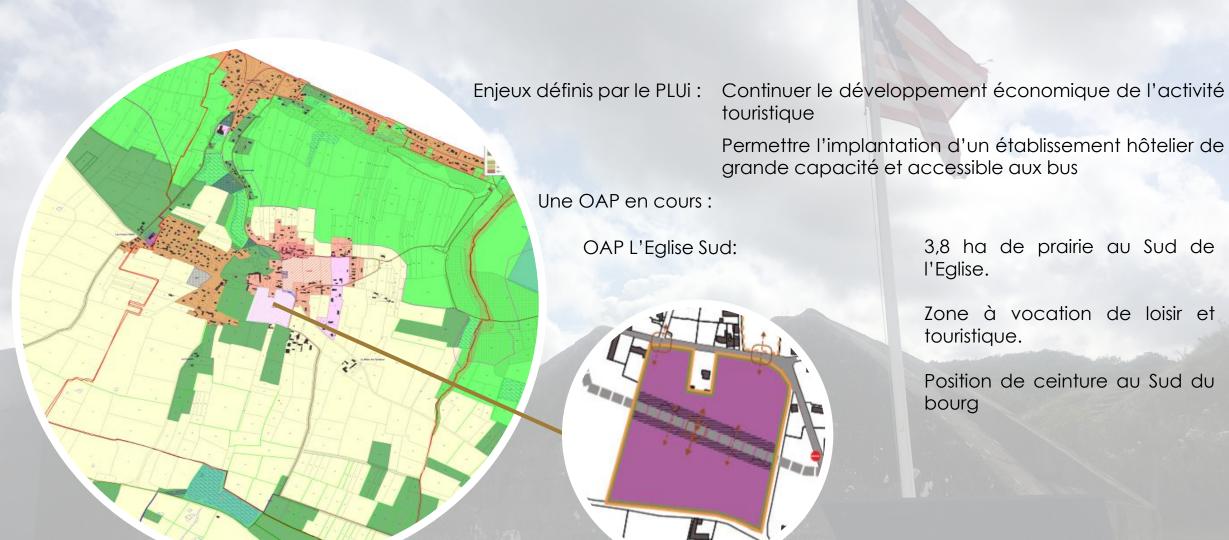
- 86 lits commerciaux dont,
 - 58 en hôtels
 - 28 en gîtes
- 830 lits en résidences secondaires

77 000 visiteurs au Musée Mémorial Omaha Beach en 2014





Les besoins de développement urbain : le tourisme



3,8 ha de prairie au Sud de

Zone à vocation de loisir et

Position de ceinture au Sud du

Les besoins de développement urbain : l'analyse

L'analyse des observations précédentes permet d'établir :

Que le dynamisme en termes de construction traduit une attractivité du territoire.

Que cette attractivité n'engendre pas de mixité du fait d'une non diversité de l'offre de logements.

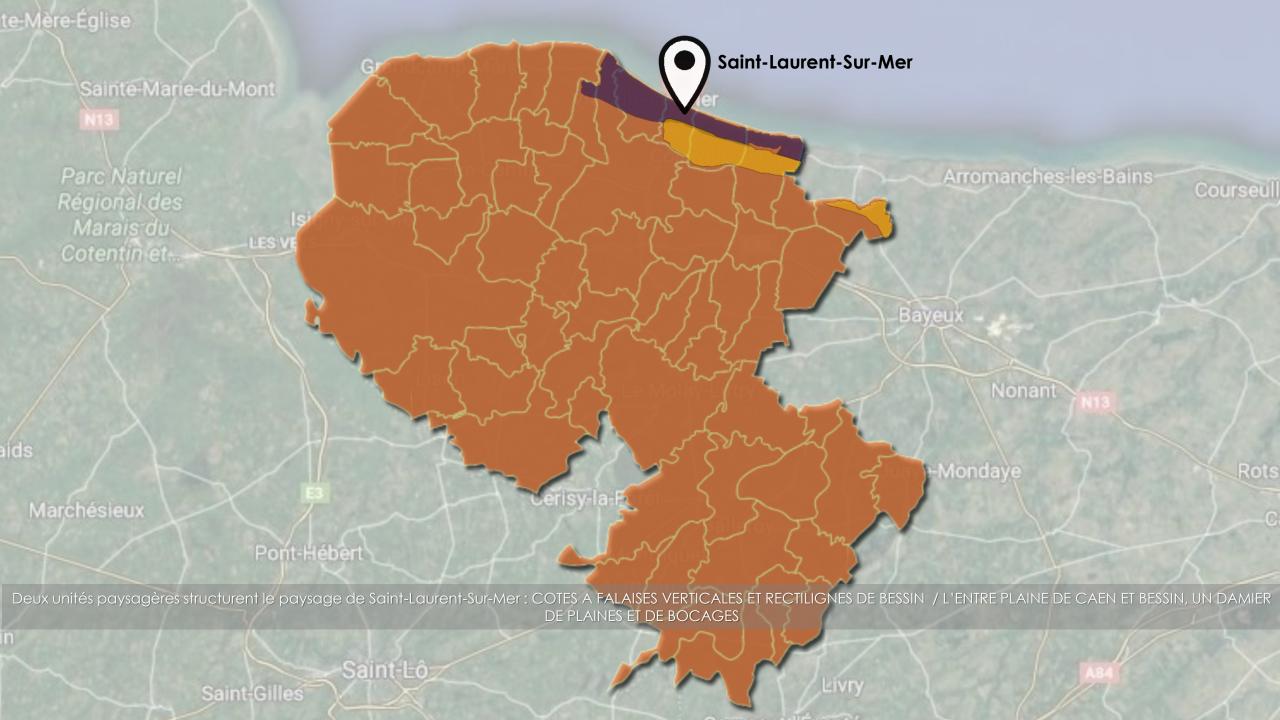
Que l'offre d'hébergement nécessiterait une adaptation en cas de classement du site au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Que la prise en compte des risques dans le PLUi semble « sous-estimé » en zone littorale de la commune. Que les axes desservant la commune sont restreints et supportent déjà un lourd trafique dû aux visiteurs.

Que le territoire n'est pas adapté en cas d'augmentation du nombre de visiteurs justement du fait des routes trop petites et avec des intersections dangereuses.



2-Préservation de la qualité des espaces et des paysages



COTES A FALAISES VERTICALES ET RECTILIGNES DE BESSIN



Contraste entre d'une part la mer et les plages planes et d'autre part les terres en altitude.



Présence de la Manche sur toute la frange nord.



végétation se développe aux pieds et sur les hauteurs de la falaise en retrait formant des espaces protégés de l'urbanisation.. La végétation accompagne également les constructions (manoirs et corps de fermes)



trouve on une urbanisation littorale balnéaire qui s'est implantée grâce au retrait des falaises depuis le trait de côte. Les centres-bourgs sont situés sur les hauteurs, en retrait de la mer. De nombreux hameaux sont éparpillés plateau, ils comportent souvent un de ferme corps traditionnel.



Existence de percées visuelles qui portent sur la mer.

Le relief

L'hydrologie

Le végétal

Le bâti

Les paysages et les vues

L'ENTRE PLAINE DE CAEN ET BESSIN, UN DAMIER DE PLAINES ET DE BOCAGES



Sur le plateau, le relief est quasi inexistant.



La mer n'est pas visible depuis l'entre plaine, mais l'eau est présente sous forme de ruisseaux.



Le bocage, mieux préservé qu'à proximité de la côte, est diversifié et dense. Les haies sont diversifiées, de différentes tailles. Elles sont un élément essentiel de la structuration et de la lecture du paysage.



Habitats diffus, le patrimoine bâti est visible à travers les corps de ferme.

Saint-Laurent-sur-Me



Les vues dépendent de la présence végétale et du bâti. Les paysages sont parfois ouverts parfois maillés, créant un effet de damier dans l'occupation du sol.

Le relief

L'hydrologie

Le végétal

Le bâti

Les paysages et les vues

Le bourg présent sur la commune de Saint-Laurent-Sur-Mer est un bourg en étoile, à la croisée de plusieurs voies, entraînant un développement linéaire suivant différentes directions.



Structure / organisation urbaine es Isles la Fraisnaie Cimetiere Américain de Normandie les Fosses Tail. queville t-Laure, (-s. r-Mer la Mare au Tengeur le Paradis le Vignet les Vignets les Marettes la Vieille Rue Bâti le Carrel

Alelallie-2012 Inici

Les corps de ferme sont beaucoup présents sur tout le territoire de la commune, ils représentent souvent le bâti isolé. Leur aspect imposant et leur matériaux de construction en fait des éléments constitutifs du paysage.

Les paysages sont également marqués par la présence des pavillons individuels.

Ces extensions pavillonnaires sont moins visibles que les extensions récentes, puisqu'elles n'étaient pas sous forme de lotissement.

Les lotissements sont caractérisés par leur matériaux de constructions; façades enduites en blanc ou crème, toiture à deux pans en ardoises ou en tuiles. les clôtures et les murets sont autant d'éléments qui caractérisent l'ambiance de ces espaces. Les pavillons sont caractérisé par leur volumes simples, rectangulaire peu allongé.

L'église de Saint-Laurent-Sur-Mer témoigne d'une architecture romane de grande qualité. L'église a une particularité: le développement urbain ne s'est pas fait autour d'elle ce qui est plutôt atypique.



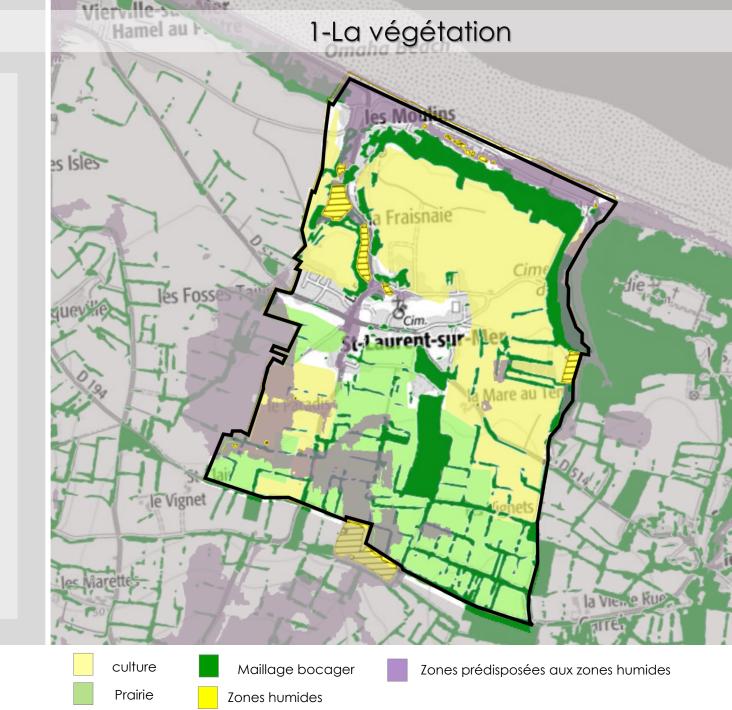
Culture et prairie: les surfaces de cultures et de prairies semblent équivalentes.

Bocage: le maillage bocager a une densité globale assez élevée au niveau de la commune.

Boisement : Peu de boisements sont présents sur la commune de Saint-Laurent-sur-mer.

Zones humides:

- -Superficie de zones humides avérées (sans les espaces prédisposés): 1,6 % de la superficie communale
- Superficie de zones prédisposées à la présence de zones humides (sans les zones humides avérées) 35.3%



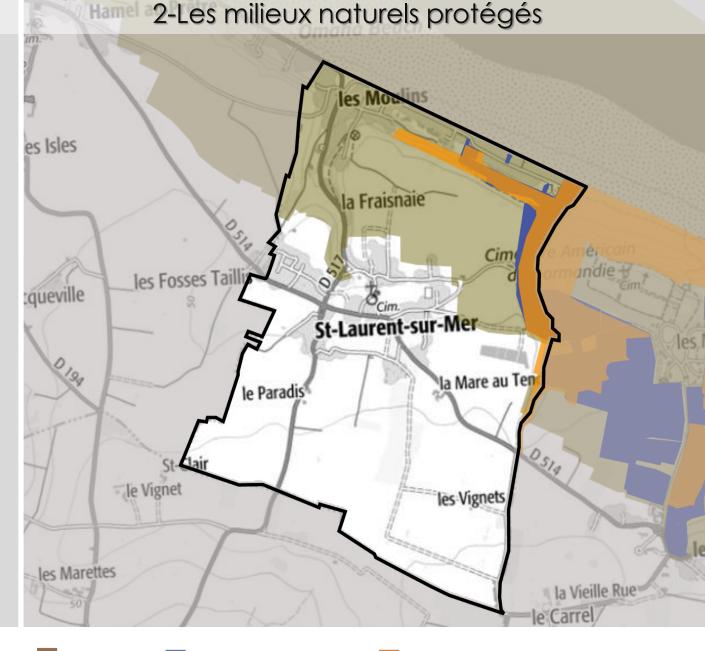
1- Le site classé d'Omaha Beach

Site historique Communes concernées: Vierville-sur-Mer, St Laurent-sur-Mer, Colleville-sur Mer Surface terrestre : 584 ha Surface maritime: 849 ha Date du classement : 2006

2-Espace naturel sensible : Omaha Beach

Surface protégée : 187.82 hectares Le site est protégé depuis 1979. Le terrain est acquis par le Conservatoire du Littoral.

3- Zones Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique ZNIEFF type 1 (ZNIEFF n°FR250020072, « Secteur d'Omaha Beach »)



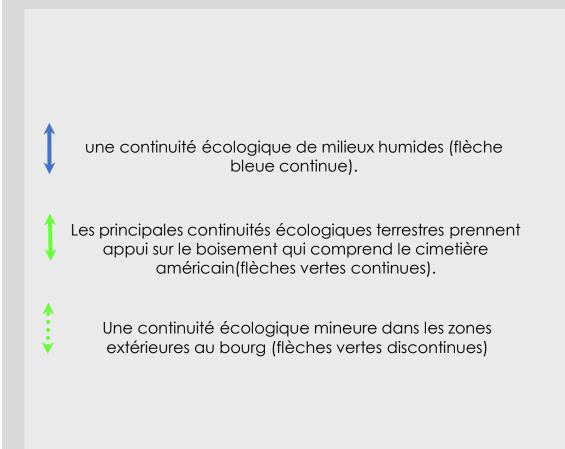


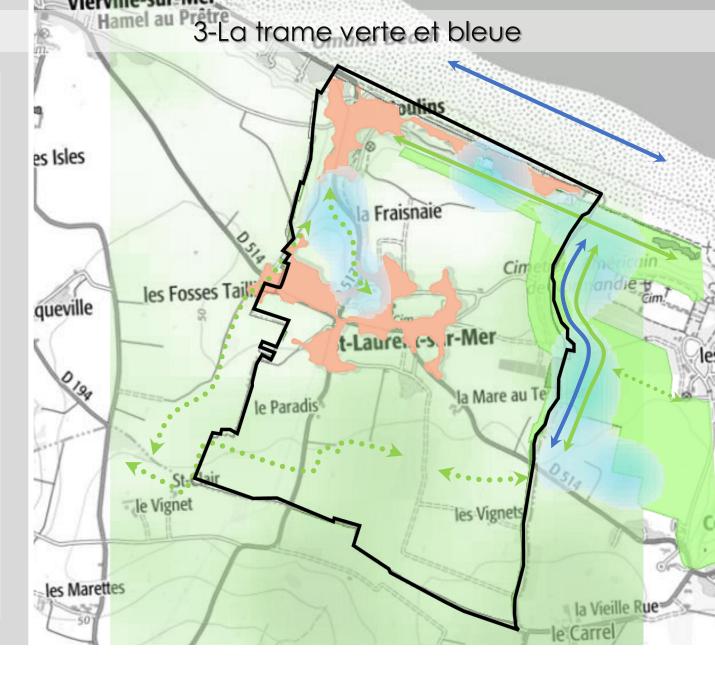


Espace naturel sensible



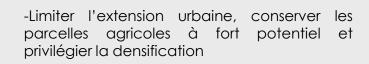
ZNIEFF







-maintenir et mettre en valeur le bâti local traditionnel (l'aspect rural de la commune)





Manier la limite entre bâti et non bâti de manière moins brutale (intégrer le bâti dans son environnement)



-Conserver les espaces naturels existants (classement du maillage bocager...)



-Renforcer la biodiversité et créer une continuité entre les espaces naturels (zones humides, cours d'eau)



-Conserver l'empreinte historique et mettre en valeur le patrimoine naturel.



- Connecter les différentes parties urbanisées de la commune et raccorder les ensembles bâtis.

Alel Allie-201 High Carte des enjeux paysagers de la commune de Saint-Lauent-Sur-Mer



3-Les risques

1- Aléa sismique faible omniprésent

Des mesures préventives définies aux articles R. 563-3 et R. 563-4.

2- Aléa retrait-gonflement

- Procéder à une reconnaissance géotechnique sur la parcelle;
 - Réaliser des fondations appropriées;
 - Consolider les murs porteurs ;
 - Désolidariser les bâtiments accolés :
 - Éviter les variations d'humidité à proximité des bâtiments.

3- Glissement de terrain

Incidences sur les autorisations d'urbanisation selon l'intensité du risque.

- Pente modérée : retrait-gonflement, glissement lent ;
 - Pente très forte : éboulements, effondrements.

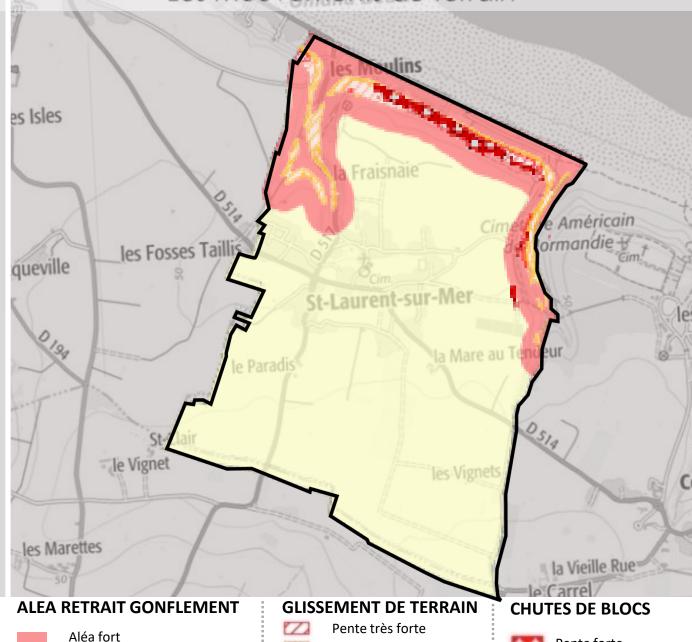
4- Chute de blocs

Idem glissement de terrain pour les conséquences

Les mouvements de terrain

Alel Allie-2012 Inici

Aléa faible



Pente forte

Pente modérée

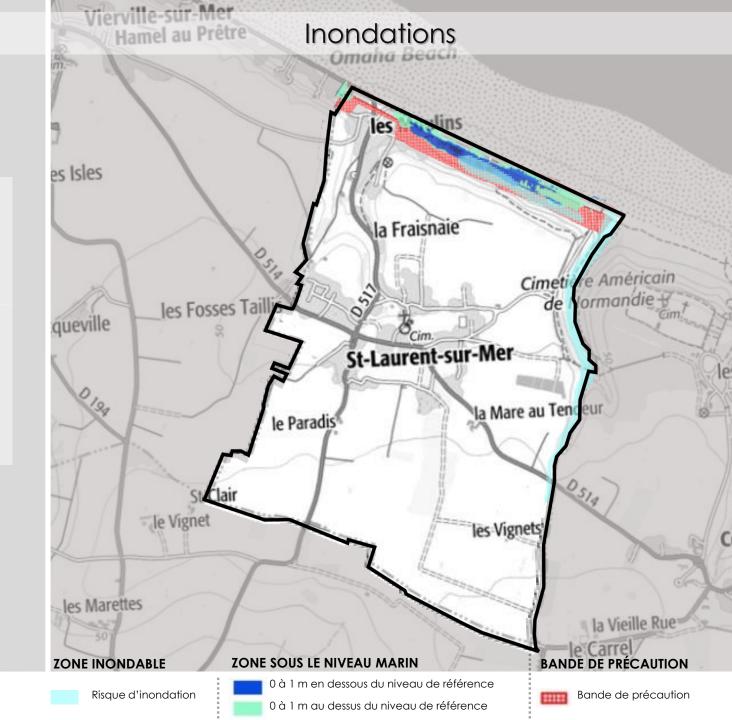
Pente forte

2- Aléa faible et moyen de submersion marine

Absence de Plan de Prévention des Risques Inondations cependant tous les secteurs concernés devront être écartés de toute urbanisation.

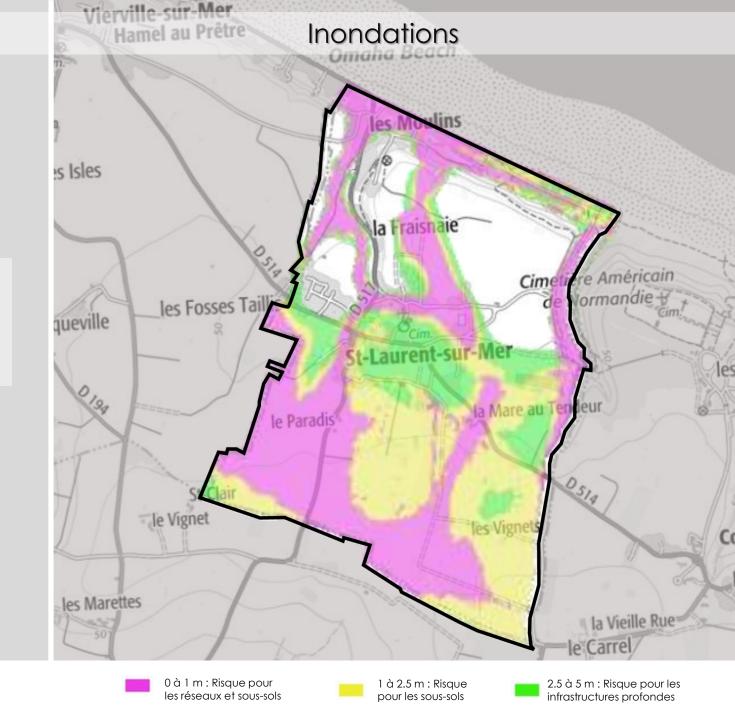
3- Bande de précaution

Zone d'inconstructibilité du fait de la présence d'aléas



1- Aléa remontées de nappes phréatiques

Pas de débordement constaté mais il convient de tenir compte de cet aléa pour la définition des futures zones à urbaniser et les conditions d'urbanisation.

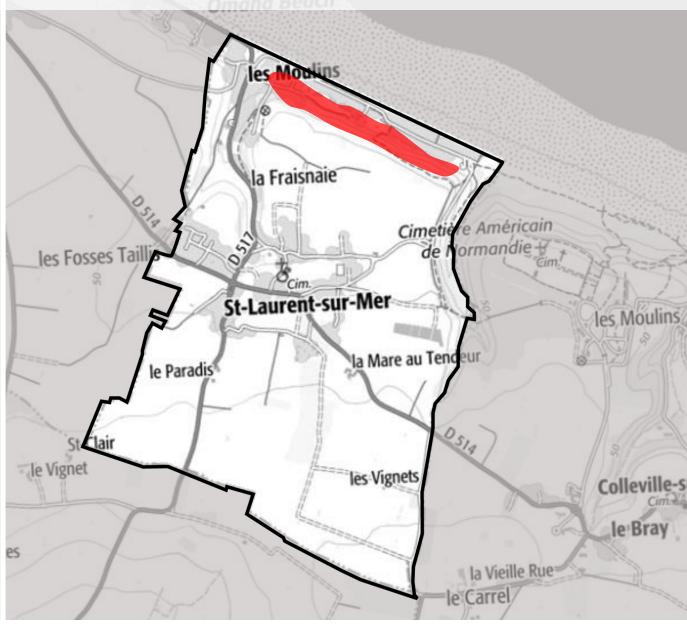


1- Zone de superposition des aléas

Une zone considérée comme « la plus dangereuse » de la commune a été matérialisée par nos soins, basée sur un critère de superposition des aléas précédemment évoqués.

La superposition des aléas : Détermination de la zone la plus dangereuse

ille-sur-Mer





Merci de votre attention